

## Conditions d'entrée

- Age minimum obligatoire 18 ans.
- Etre titulaire d'un Bp ou Bac Pro niveau IV ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent et de spécialité voisine ou d'un diplôme de niveau V avec expérience.
- Justifier d'au moins deux années d'activité professionnelle dans les métiers du paysage, de l'horticulture /pépinière.
- Permis B obligatoire.

## Conditions financières

- La formation est financée dans le cadre :
- d'un Contrat de Professionnalisation,
  - du Compte Personnel de Formation (CPF),
  - d'une période de professionnalisation pour certains modules.

## Calendrier

Le calendrier des sessions est disponible auprès de notre secrétariat.

## Conditions d'entrée

- Possibilité de restauration sur place.
- Possibilité d'hébergement en internat.

Vous êtes intéressé(e) par cette formation :

- demander un dossier d'inscription auprès de Céline : 01 30 87 18 40,
- des questions sur la formation, contactez par mail notre responsable de formation : [estelle.dechambenoit@educagri.fr](mailto:estelle.dechambenoit@educagri.fr)
- vous serez reçu pour un entretien de motivation.



Etablissement Public Local  
d'Enseignement  
et de Formation  
Professionnelle Agricole  
et Horticole 78

Route Forestière  
des Princesses  
78 100 St Germain-en-Laye

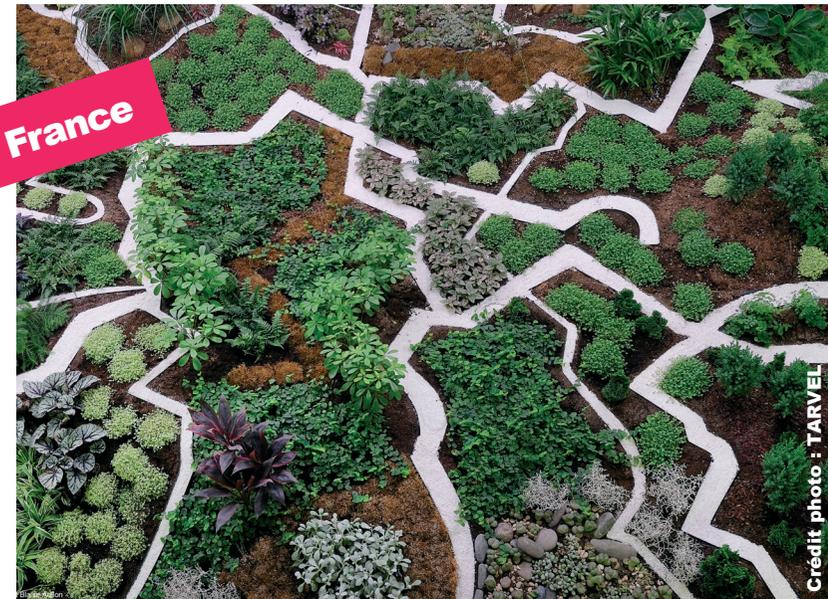


Centre de Formation  
Professionnelle  
Tél. 01 30 87 18 40

[www.cfppah.ac-versailles.fr](http://www.cfppah.ac-versailles.fr)



Crédit photo : GALLY



Crédit photo : TARVEL



Certificat de Qualification Professionnel  
Option : Ouvrier Paysagiste Hautement  
Qualifié en Maîtrise Paysagère du Végétal  
Spécialité : paysage d'intérieur



Crédit photo : BIOWORK



Campus des métiers de la nature et du vivant



Le Campus des Métiers de la Nature et du Vivant est implanté sur un site naturel exceptionnel de 80ha, à 30 km de Paris.

Le CFPPAH de Saint Germain-en-Laye est un Etablissement public qui dépend du Ministère de l'Agriculture. Fort de notre expérience de plus de 40 ans, notre expertise est la connaissance du végétal.

Notre développement s'est effectué autour du cœur de notre métier, la filière Paysage dans les domaines suivants : **Jardinage, Paysage d'intérieur, Gestion de l'arbre, Ecologie, Agriculture urbaine, Horticulture, Art floral, Cheval.**

Le CFPPAH s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés : issus du monde professionnel pour les enseignements pratiques et ayant une bonne connaissance de l'alternance pour les enseignements théoriques.

De plus des conventions de partenariats, dans le cadre d'actions éphémères : salon de l'Agriculture, salon Jardin en Seine, salon Jardins, Jardin sont aussi reconduites chaque année.



patios paysagers

Crédit photo : HOMIE VEGETAL



mur végétalisé



Crédit photo : GALLY



centres commerciaux

Crédit photo : BODIN



Crédit photo : EPLEPPAH 78



décor événementiel

Crédit photo : EPLEPPAH 78

Le CQP OPHQ MPV option «Paysage d'intérieur» constitue un complément de formation pour les apprenants qui sortent d'un cursus d'enseignement professionnel en relation avec le métier. Il s'adresse également aux salariés des entreprises du paysage pour leur apporter des compétences supplémentaires.

### Objectif

> Former des techniciens (H/F) Paysagistes d'intérieur hautement qualifiés .

### Contenu de la formation

- > Comprendre les différents débouchés possible du paysagisme d'intérieur (création, événementiel, longue durée).
- > Savoir reconnaître les gammes de végétaux utilisées en intérieur et en extérieur .
- > Apprendre leur besoins en température, lumière, arrosage, maladies, lutte biologique.
- > Connaître les différentes techniques de mise en place (terre, hydroculture, artificielles...).
- > Valoriser et intégrer un aménagement végétal.
- > Pratiquer les différents savoir être : autonomie, créativité, discrétion , organisation, esprit d'équipe.
- > Communication professionnelle.

### Organisation

- > Formation en alternance Centre / Entreprise.
- > Durée moyenne en Centre de formation : 550 h.
- > Partenariat privilégié avec les Entreprises de l'UNEP.

Pour plus d'informations sur ce métier :  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) : Zoom métiers du paysage  
 Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture - ANEFA : [www.anefa.org](http://www.anefa.org)  
 Paysagistes et entreprises du paysage - UNEP : [www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)